



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

immigration clandestine

Question écrite n° 82856

## Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la situation préoccupante des migrants à Calais qui créent une zone d'insécurité sanitaire et humaine. Le nombre de migrants à Calais devient insoutenable. L'immigration n'est pas une chance pour ces migrants qui sont accueillis dans des squats qui dégradent l'environnement et où toutes sortes de maladies peuvent proliférer. L'immigration n'est pas non plus une chance pour la France. À Calais par exemple, les migrants en viennent à affronter les policiers à l'aide de barres de fer ou à vouloir monter dans les camions qui passent. Le monde cite une source syndicale : « des migrants ont jeté des sacs de pierres et des barrières pour provoquer de gros ralentissements voire des bouchons, et sont sortis par centaines pour prendre d'assaut les camions (...) évoquant une « guérilla urbaine » avec la police. C'était apocalyptique ». D'autre part, les policiers qui tentent d'assurer un secteur sécurisé près de Calais sont de plus en plus touchés par des maladies auxquelles notre organisme n'est pas habitué. Par exemple, 5 cas de tuberculose ont été reconnus le 19 juin 2015 parmi les policiers de la CRS 20. Cette épidémie pourrait se généraliser parmi les policiers et le reste de la société. La politique idéologique migratoire doit cesser. Les squats comme ceux de Calais doivent cesser. Les migrants doivent rester là où ils pourront construire un avenir, dans leur pays. Il demande la fermeture des frontières pour des raisons sécuritaire et humanitaire.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Bompard](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Non inscrit

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 82856

**Rubrique :** Étrangers

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [30 juin 2015](#), page 4915